

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS-CLUB SAINT-MAURICE, CLUB-HOUSE SAMEDI 19 MARS 2022

Le PDF de la présentation Powerpoint présentée lors de l'AG est disponible sur le site internet du club : www.tcst-maurice.com. Ce PV se veut complémentaire et comporte les décisions prises par l'assemblée.

1. Rapport du président et Procès-Verbal de la dernière assemblée

Le président, David Frossard, ouvre l'assemblée à 18h00 qui depuis 3ans peut enfin se tenir à la date prévue initialement et remercie les membres présents qu'il est ravi de retrouver.

Il demande de faire circuler la liste des présences. Elle est rendue avec 24 signatures, les 7 membres de comité compris. Il passe en revue la liste des excusés.

L'année 2021 a été très riche.

Un nombre record d'admissions. Plusieurs facteurs ont pu avoir cet impact positif : l'effet covid avec la possibilité de pratiquer le tennis en extérieur ce qui n'était pas le cas pour les autres sports ; l'action des 125ans de Swisstennis avec un prix très intéressant pour les nouveaux arrivants. Mais aussi et surtout un effort constant pour attirer les nouveaux membres. Des juniors avec notamment les journées sportives et le sport facultatif et des adultes avec la mise sur pied de cours niveau débutant.

Une fréquentation en hausse de nos terrains mais également de notre buvette avec un bon accueil réservé au nouveau frigo à boissons comme on le verra dans les comptes.

La réfection du club-house avec un nouveau carrelage, de nouvelles douches à l'italienne et bien plus que prévu grâce au soutien de nombreux bénévoles. Il remercie tout particulièrement Sébastien Berno qui à lui seul a fait plus d'heures que tous les autres et qui a géré de main de maître le chantier. On l'applaudit chaleureusement.

L'année 2022 devrait être l'année de concrétisation du projet LED. Nous en reviendrons plus en détail dans les divers.

Le comité a également plein d'idées à proposer et mettre sur pieds, notamment au niveau des animations, des cours et infrastructures.

David salue la présence de Marion Délez, conseillère communale en charge du dossier de la déchetterie qui va venir s'implanter à côté de nos infrastructures et que nous évoquerons également dans les divers.

Le procès-verbal de l'AG du 24 août 2021 étant disponible sur le site Internet du tennis-club, le président propose, s'il n'y a pas de commentaires, de l'approuver. PV approuvé et validé.

2. Rapport des membres du comité

2.1 Responsable commission technique, Nicolas Studer

Interclubs

Nicolas dresse le bilan des interclubs 2021 avec mention d'une nouvelle équipe junior :

- Equipe Dames (2^e ligue) : 1^{ère} de groupe, échec en promotion → maintien
- 1^{ère} équipe messieurs (1^e ligue) : 4^{ème} de groupe, échec en relégation → relégué
- 2^{ème} équipe messieurs (2^e ligue) : 4^{ème} de groupe, échec en relégation → relégué et passage en Jeunes seniors en 2022
- 3^{ème} équipe messieurs (2^e ligue) : 4^{ème} de groupe, maintien
- Messieurs 35+ (2^e ligue) : 1^e de groupe, échec en relégation → maintien
- Juniors garçons U15 : Bravo à nos jeunes Noa Devaud, Enzo Douilly et Emilien Croset pour leur 1^{ère} année de participation en interclub et qui ont participé à 3 rencontres.

Des minis-interclubs interne entre les diverses équipes ont été organisés et cela a permis de se rencontrer et faire connaissances entre membres des divers équipes.

Cours juniors

Une vingtaine de participants en 2021.

Durant l'année, 6 cours au printemps et automne ont été dispensés dans le cadre du sport facultatif des écoles (26 participants au printemps et 9 en automne) pour une initiation au tennis. Et 2 après-midi sportives imposées par l'école se sont également tenus.

Vu la bonne fréquentation de nos cours juniors et afin d'assurer un futur pour la jeunesse de notre club, Sébastien Rey assistera Nicolas Studer comme assistant moniteur pour l'année 2022.

Cours adultes débutants 2022

Les cours adultes débutants sont renouvelés pour la 2^{ème} année consécutive. 7 cours seront proposés en avril-mai et août-septembre.

Stage compétition 2022 – **NEW !**

3 samedis matin en avril pour compétiteurs et/ou préparation aux interclubs. Cours dispensés par Sébastien Jordan qui possède un joli parcours et bagage tennistique.

On remercie d'ores et déjà les 2 Sébastien et leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leur nouveau rôle.

2.2 Responsable animation, Diane Frossard

Tournoi des marais

125 inscriptions avec un tableau R2-R5 très relevé. Une formule raccourcie, tournoi sur 10 jours (du jeudi au dimanche) au lieu de 2 semaines. Formule concluante qui sera renouvelée pour la prochaine édition. Toutefois, toujours peu de femmes inscrites.

Nos membres jeunes seniors ont cartonné lors de cette édition. Yan Rimet finaliste en R6-R9 et Eric Courtion vainqueur du tableau 35+ R7-R9 contre Alexandre Pagano.

Match de l'euro

soirée conviviale lors d'un match de l'euro qui s'est bien déroulée et qui a eu du succès.

Tournoi de double jass

6 participants dont Diane & David. En 2022 on revient au tournoi de double traditionnel sans partie de Jass.

Brisolée de clôture

Formule à midi au lieu du soir. Formule qui a bien fonctionné et qui a été appréciée. La brisolée a pu se tenir à l'extérieur sous un soleil rayonnant.

Activités 2022

Ouverture (19 mars) : journée corvée et ouverture des courts.

New ! Soirées portes ouvertes (dernier vendredi du mois de avril à septembre) : ouvert à tout public qui souhaite découvrir le tennis avec animations, bar et restauration.

New ! Cours adultes compétition (9-16-30 avril) : en préparation aux interclubs, moniteur : Sébastien Jordan.

Interclubs (mai-juin)

Tournoi interne de doubles (26 juin)

New ! Rado club champion (juillet-août) : tournoi interne officiel, aussi ouvert aux non-licenciés.

New ! Semaine intensive (août) : à confirmer

New ! Sortie ATP Gstaad avec les juniors (semaine du 16 juillet) : à confirmer la date

New ! Journée Raqu(l)ettes (14 août)

New ! Brunch tous en blanc (28 août) : avec finale du tournoi interne Rado Club Champion

Tournoi des Marais (8 au 18 septembre) : 21^{ème} édition avec apéro des sponsors le 18 septembre

Clôture (22 octobre) : journée corvée + brisolée

2.3 Caissier, Frédéric Rey-Bellet

Bilan :

Une excellente année qui égal l'année record de 2019.

Bénéfice 2021 de CHF 10'927.00 l'un des meilleurs bénéfice de l'histoire.

Le remboursement de la dette sur la rénovation des terrains s'élève toujours à 15'000.-/an. La dette actuelle est de 56'000.-

Passifs-actifs :

58'100 en banque au 31.12.2021. Montant quelque peu virtuel car les travaux de réfection du club house débuté fin 2021 n'ont pas encore été payés à fin 2021.

Vente pour CHF 800.00 du distributeur à boissons remplacé par le frigo.

Dans les produits reçus d'avance, CHF 2'000.00 de don par la bourgeoisie pour le futur projet LED

Charges :

L'intérêt du crédit de construction est passé à 1.18% (vs 2.9%).

Nouvelles charges en 2021 : nous avons octroyé CHF 100.00 en bons dans les commerces locaux par rencontre à domicile aux équipes des interclubs ; CHF 980.00 de frais de formation pour cours J+S, Kids Tennis pour notre moniteur ; frais de l'application Twint 1.3% de commission.

Produits :

Hausse des cotisations (plus de CHF 3'000.00).

A nouveau une excellente année pour le tournoi des Marais avec un bénéfice de CHF 5'200.00.

Les cours adultes qui ont bien fonctionné CHF 1'300.00.

Action de sponsoring « support your sport » de la Migros CHF 900.00.

La machine à boissons qui a cartonné CHF 1'800.00.

Vérificateurs de comptes (Jean-Marc Studer et Damien Coutaz):

Raphy Coutaz fait lecture du rapport des vérificateurs qui ont contrôlé les comptes de l'exercice 2021, le 2 mars 2022.

Ils ont constatés une parfaite concordance des écritures avec les pièces comptables présentées.

Le bénéfice de CHF 10'927.35 en très forte augmentation par rapport à 2020 et au même niveau que 2019.

Avec une marge d'autofinancement de CHF 29'722.35 sur un total de recettes de CHF 51'939.15, ils qualifient cet exercice d'exceptionnel et unique depuis la création du club.

Ils soulignent que les adaptations et nouveautés ont portés leurs fruits (changement politique des prix des bâches, la machine à boissons, l'action de la Migros, etc...).

Il propose d'approuver les comptes et remercie le caissier pour son travail.

L'AG approuve les comptes tels que présentés.

Cotisations 2022 :

Le comité propose de garder les cotisations inchangées et propose de passer la finance d'entrée d'inscription à CHF 0.00 en présentant les avantages et inconvénients. En effet du point de vue du comité, la finance d'entrée d'inscription ne correspond plus forcément au monde de consommation d'aujourd'hui.

Raphy Coutaz relève que c'est une bonne idée mais faudrait-il pas la nuancer cette année avec une diminution sur la cotisation en regard des personnes qui se sont inscrites l'année passée et qui ont payé la finance d'inscription.

David répond que l'année passée les nouveaux membres ont eu la possibilité de bénéficier de l'offre de Swisstennis très attractive.

Les cotisations 2022 et la finance d'inscription à CHF 0.00 sont approuvées par l'assemblée.

Investissements 2021 :

Le comité avait prévu d'investir 20'300.- en 2021.

CHF 6'100.- ont été dépensés (chaises, tables, mange-debout, éclairage terrasse, mini-tennis, rafraîchissement douches et WC).

Le comité propose d'investir environ 45'500.- en 2022 pour :

- rénovation intérieure club-house, sol, douches, sanitaire, etc... (travaux réalisés fin 2021, début 2022) : CHF 27'000.00 moins CHF 6000.00 subventions fond du sport.
- ombrage terrasse : store, toile, etc... : CHF 8'000.00 pour l'instant en cours de demande de devis
- éclairage LED : CHF 54'500.00 moins subventions CHF 30'000.00 commune, CHF 2'000.00 bourgeoisie et CHF 6'000.00 fond du sport.

Le plan d'investissement est approuvé par l'assemblée.

2.4 Secrétaire, Sandrine Coutaz

Admissions-démissions :

10 démissions et 43 admissions reçues en 2021). Année record pour les admissions.

Les nouveaux membres sont approuvés par l'assemblée.

Le club compte 227 membres au 31.12.2021.

2.5 Responsable communication, Diane Frossard

On a élargi notre présence sur les réseaux sociaux avec la création d'une page Instagram pour le partage de visuels notamment en lien avec les IC et le tournoi des Marais ainsi que pour divers événements durant la saison. Sommes également présent sur facebook.

Ruth Coutaz demande si pour les personnes qui ne sont pas branchées instagram, facebook si les infos sont aussi visible sur la page internet du TC. Diane répond que oui, les infos seront également communiquées sur le site internet et par le biais de newsletter.

3. Renouvellement du comité

Inchangé pour 2022.

Grégory Douilly nous annonce qu'il entame sa dernière année et Frédéric Rey-Bellet cherche également un successeur pour reprendre les comptes du club.

Nous recherchons donc 1 à 2 personnes pour rejoindre le comité dont un caissier.

4. Divers

Réfection du club-house :

rafraîchissement du club house entrepris fin 2021, début 2022 avec un nouveau carrelage, des douches à l'italienne, peinture refaite, agencement du mobilier.

Sponsors :

nouveaux formats de bâches proposés : grande bâche (12m x 2m CHF 800.00/an) ; demi-bâche (6m x 2m CHF 500.00/an) ; petite bâche (2.5m x 1m CHF 250.00/an).

Pour la saison 2022, nous ont rejoints :

3 nouveaux sponsors demi-bâche (La Bourgeoisie, SEIC et Energieapro).

5 nouveaux sponsors petite-bâche (Airnace, LB Toiture, AG Carrelage, Denner et Michael Daves).

Projet d'éclairage LED

La participation de la commune a été validée en fin 2021 et nous allons passer commande du nouveau système d'éclairage. Les travaux et mise en service seront effectués fin d'été si les délais de livraison des spots sont respectés.

Déchetterie

Initialement seul un éco-point était prévu sur la parcelle jouxtant les tennis mais la déchetterie des encombrants située sous le Scex va être déplacée et s'implanter également sur cette parcelle.

La mise à l'enquête publique n'a pas encore été déposée mais devrait l'être prochainement.

Marion Délez, conseillère municipale est ici présente pour répondre aux diverses interrogations/remarques.

Marion nous présente les plans avec explications du déplacement des véhicules et des emplacements : entrée suivi de l'Eco point (verres, papiers, etc...) puis un mur anti-bruit et des bennes accueillant les encombrants, etc... Elle mentionne également que pour l'instant les végétaux restent à l'emplacement actuel à Lavey. Les horaires d'ouverture de la déchetterie seront également élargis pour permettre une plus grande flexibilité dans les passages. L'eco point du cimetière sera conservé mais l'eco point sous l'autoroute à Epinassey sera supprimé.

L'Assemblée se pose les questions suivantes :

- Y aura-t-il de la place pour rentrer au tennis ?
- Une autre entrée n'est elle pas envisageable ? = non par rapport à ce qui a été déposé pour mise à l'enquête.
A cela, Raphy Coutaz propose de déplacer l'entrée de la déchetterie plus au nord avec une route d'accès dédiée au tennis le long de la déchetterie.
- Pourrait-on envisager d'élargir l'entrée actuellement prévue afin d'avoir une fluidité entre les sorties/entrées à la déchetterie + accès au tennis car comme c'est présenté 2 voitures ne se croisent pas !?
- Pour le mur anti-bruit c'est quoi comme mur ? = un mur en plexi aménagé de végétaux.
- Le mur anti bruit étant placé après l'Eco point ne ferait-il pas plus de sens de le mettre devant l'Eco Point, serait-il envisageable de le déplacer ?

Marion a bien entendu nos remarques/craintes principalement sur une garantie sans encombre d'accès au tennis et nuisances sonores.

David la remercie d'avoir répondu à notre invitation et ajoute que le Tennis n'est bien entendu pas opposé à l'implantation de la déchetterie mais que l'on va certainement y faire opposition sur certains aspects du projet.

Remarques des membres:

Jérémie Coutaz : Est-ce que vous vous êtes renseigné du prix d'un grand parasol pour la terrasse qui pourrait par exemple être sponsorisé au lieu d'une bâche ? oui le prix est de CHF 1'500.00.

Ruth Coutaz remercie l'ensemble du comité pour tout le travail accompli.

David remercie :

- Les sponsors,
- Les capitaines d'interclubs,
- Pascale et Dominique (les concierges)
- Les membres du comité
- Les bénévoles (tournoi des marais, journée corvées)
- Moniteurs des cours juniors et adultes

19h15 David clôt la séance.

La secrétaire
Sandrine Coutaz